



But :

Réaliser des travaux, des interventions, des manœuvres, des essais et des mesures sur des installations électriques en toute sécurité.

Personnel concerné :

Personnel ayant suivi le stage préparation initiale à l'habilitation électrique B1(V), B2(V), BS, BE, BR, BC, H0, H0V depuis au plus trois ans.

Objectifs :

Mise à jour des connaissances, rappels des risques électrique pour travailler en toute sécurité
Cette formation permet à l'employeur de maintenir à ses salariés une habilitation électrique B1(V), B2(V), BS, BE, BR, BC, H0, H0V. Attention l'employeur doit vérifier annuellement, et chaque fois que cela s'avère nécessaire si les habilitations de ses salariés sont biens en adéquation avec les opérations confiées.

Programme :

Rappels Les effets du courant électrique au travers du corps humain

Rappels des principaux risques et de l'analyse des risques

Comment se protéger du courant électrique

Rappel de l'UTE C 18-510 d'après la norme NF C 18-510 :

- Evolutions
- Définition de l'habilitation électrique
- Les domaines de tension
- Définitions des opérations
- Les zones de travail basse, haute tension et leurs délimitations (en champ libre, dans un local, ...)
- La consignation électrique et mise en sécurité (procédure et dispositifs)
- Les équipements de protection collectifs et individuels
- Les symboles d'habilitation
- La conduite à tenir en cas d'incendie
- La conduite à tenir en cas d'accident
- Accès dans les locaux haute tension
- Outillages et vérifications
- Documents d'usage

Evaluation de fin de stage

Remise d'une attestation de fin de stage avec le niveau d'habilitation préconisé.

Durée totale : 1,5 jours.

Dates : à définir

Coût : voir devis

HT=TTC organisme non assujetti à la TVA.